

**NOM** : .....

**PRENOM** : .....

E.N.I. TARBES

18 JUIN 2019

Sans documentation, ni machine à calculer

Durée : 1H30

**S9x**  
**DROIT DU TRAVAIL**  
**EC0912SH0602**

Vous êtes actuellement en PFE dans un bureau d'études d'une PME dans le secteur aéronautique. Votre entreprise ne pourra certainement pas vous garder aussi vous faites des recherches pour trouver un poste dès la fin de votre formation. Vous répondez à différentes offres d'emploi. L'entreprise SAFRAN propose un poste d'ingénieur qualité toujours dans le même secteur d'activité dans son entreprise d'ISSOUDUN (Indre). Suite à différents entretiens, vous êtes sélectionné mais on vous indique qu'en fait votre poste ne pourra démarrer que dans 6 mois soit le 1<sup>o</sup> décembre 2019. Comme vous hésitez à répondre favorablement, l'entreprise vous fait la promesse d'embauche suivante :

« L'entreprise SAFRAN d'ISSOUDUN s'engage à embaucher M. ou Mme..... sur un poste d'« ingénieur qualité ». Cette embauche se fera sur la base d'un CDI 39H avec période d'essai et au salaire prévu à la convention collective. Il a été négocié qu'au bout de six mois les parties feront un bilan sur son intégration et sa motivation en vue de revoir le salaire. Il est porté à l'attention du nouveau salarié qu'une clause de mobilité et qu'une clause de non concurrence seront insérées dans le contrat. Le contrat sera effectif à compter du 1<sup>o</sup> décembre 2019 »

Vous voilà rassuré sur votre avenir professionnel, en effet cette promesse d'embauche vaut contrat.

**1/ Vous indiquerez les différentes clauses qui constituent la trame de base d'un contrat de travail. (3 points). Sur quelles sources du droit vous basez-vous ? Pensez à justifier votre réponse. ( 2 points)**

**2/ Puis, vous essayerez de bâtir votre futur CDI.(2 points)**

**3/ Vous expliquerez comment fonctionne le régime de la période d'essai (durée, renouvellement, rupture) (3 points)**

**4/ Vous rappellerez quelles sont les conditions pour insérer une clause de non concurrence dans un CDI et quelles sont les différentes mentions à prévoir dans sa rédaction. (4 points)**

**Votre PFE se termine le 30 juin 2019. Vous avez discuté avec votre tuteur entreprise de votre futur contrat. Ce dernier vous propose un CDD de 5 mois soit du 1<sup>o</sup> juillet au 30 novembre 2019. En effet, il y a un accroissement d'activité imprévu sur cette période. Votre tuteur vous précise que vous solderez vos congés payés en fin de contrat pour vous permettre de vous installer à ISSOUDUN.**

**5/ Vous expliquerez comment est construit d'un point de vue juridique votre CDD, et vous insisterez sur les différentes mentions légales de ce contrat. (3 points)**

**6 / Finalement vous acceptez ce CDD, vous estimez que vous aurait plus d'expérience pour débiter dans l'entreprise SAFRAN.**

**Ce CDD peut-il avoir un impact sur la construction de votre futur CDI. En vous aidant de l'article du code de travail ci-après reproduit, vous justifierez votre position. (3 points)**

**Article L. 1243-11 - Code du Travail** (Ordonnance n° 2007-329 du 12 mars 2007)

*Lorsque la relation contractuelle de travail se poursuit après l'échéance du terme du contrat à durée déterminée, celui-ci devient un contrat à durée indéterminée. Le salarié conserve l'ancienneté qu'il avait acquise au terme du contrat de travail à durée déterminée. La durée du contrat de travail à durée déterminée est déduite de la période d'essai éventuellement prévue dans le nouveau contrat de travail.*

**QUESTIONS M. LEFEBVRE :**

**7 / Est-ce que votre employeur peut vous ordonner d'ouvrir vos mails personnels pour qu'il en ait connaissance sur votre ordinateur de travail ? / (2 points)**

**8 / Quelles sont les conséquences si un ingénieur utilise sa voiture de fonction le weekend à des fins personnelles ? (2 points)**